



**Assemblée Générale annuelle
Relation du Président**

Bruxelles, 13 mai 2011



51^{ème} Assemblée Générale Annuelle

Rapport du Président

Chers Amis,

Je vous souhaite la bienvenue à la 51^e assemblée Générale annuelle de notre Union qui, sur invitation de l'Association belge et de nos amis Soubry, se déroule cette année en plein cœur du vieux continent. Bruxelles, en tant que ville qui accueille deux des trois principales institutions communautaires, mérite vraiment d'être considérée la capitale de l'Europe. Elle mérite toutefois d'être appréciée et aimée pour sa richesse culturelle – je me réfère à ses musées qui accueillent les chefs d'œuvres de l'école flamande, de Van Eyck à Rubens – pour sa variété architecturale qui va des maisons des corporations de la Grand Place à l'art nouveau de Victor Horta – mais aussi pour ses délices gastronomiques telles que ses fameuses bières abbatiales ou ses pralines que nous aurons certainement l'occasion d'apprécier au cours des prochains jours.

* * * * *

La crise économique et financière internationale qui, depuis 2007, a touché les principales économies internationales et européennes, a laissé la place, en 2010, à une reprise généralisée, au début d'ampleur modérée, mais encore liée à des incertitudes qui imposent une précaution nécessaire du point de vue des perspectives de l'économie et des marchés.

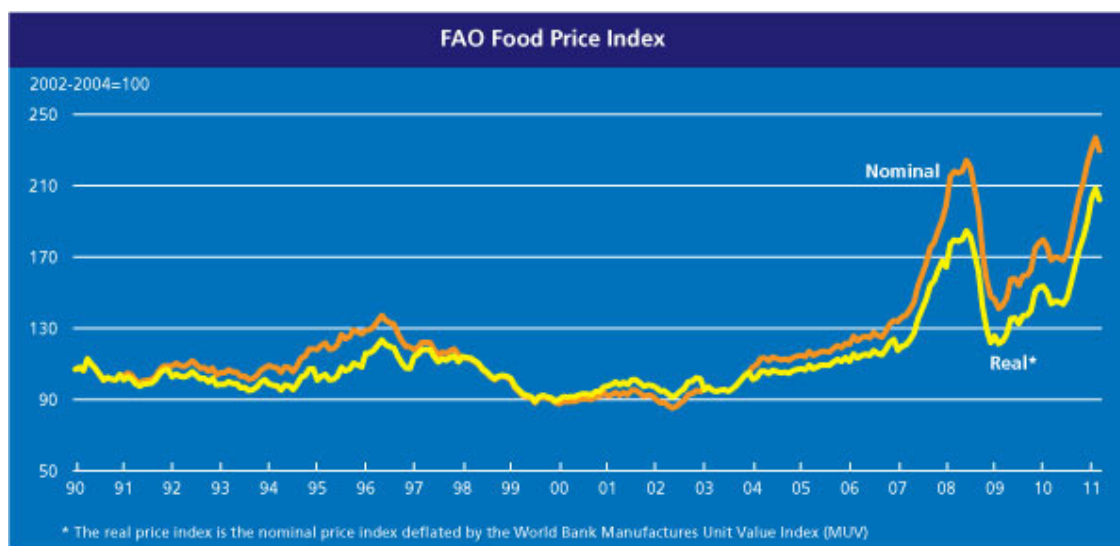
Les perspectives de croissance de l'économie mondiale ont cependant déterminé des pressions inflationnistes qui peuvent être reconduites essentiellement à un renchérissement des cotations du pétrole, renchérissement qui s'est vérifié depuis l'été 2010 en raison d'un renforcement de la demande mondiale et, par la suite, d'une instabilité politique en Afrique du Nord et au Moyen-Orient.

Les marchés des matières de base alimentaires, vu l'interpénétration croissante des marchés des commodities et l'influence des marchés financiers sur celui des commodities, ont subi l'évolution de l'économie mondiale. Les prix des matières premières alimentaires, et céréalières ont donc enregistré une croissance de violence inattendue, en particulier à partir du deuxième trimestre 2010.

Au début de 2010 et compte tenu surtout de l'évolution des prix du sucre, des céréales et des produits oléicoles, l'Indice des prix alimentaires de la FAO a

atteint le point le plus haut enregistré, tant en termes réels que nominaux, depuis que la FAO a commencé à contrôler les prix en 1990.

Graphique 1 : Indice Fao des prix alimentaires



Après la crise 2008, les prix des produits alimentaires avaient subi une brusque réduction tout en restant en 2009 sur des niveaux largement supérieur à ceux qui avaient été enregistrés durant la première moitié des années 2000.

À partir de la moitié de 2010, les cotations moyennes des principales matières premières ont cependant augmenté rapidement, avec des variations nettement supérieures à 50% par rapport à la même période de 2009.

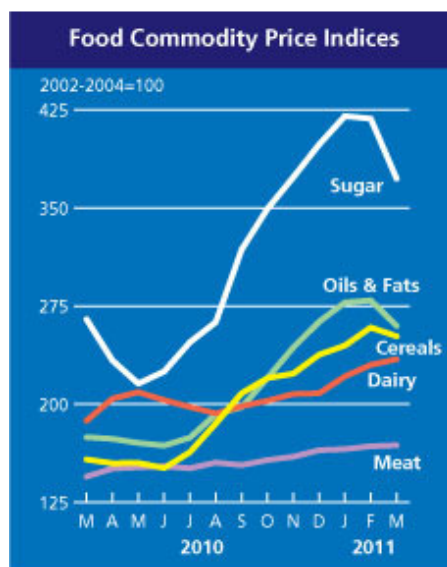
Tableau 1 : Indice annuel Fao des prix denrées alimentaires (2002-2004 = 100)

Année	Food Price Indice	Indice Prix viandes	Indice Prix Lait	Indice Prix Céréales	Indice Prix Prod.Oléicoles	Indice Prix sucre
1990	105,4	124,0	74,8	97,6	74,0	178,1
1991	103,6	125,4	79,6	96,9	79,1	127,2
1992	108,4	125,2	95,4	102,3	84,3	128,5
1993	104,6	118,1	84,6	99,5	86,0	142,2
1994	110,5	115,0	82,3	104,5	113,4	171,8
1995	123,2	118,4	109,6	119,4	125,0	188,5
1996	129,1	128,4	109,4	140,7	111,2	169,7

1997	118,4	123,2	105,1	112,1	112,5	161,4
1998	107,1	103,2	99,1	99,8	129,9	126,6
1999	92,3	97,8	86,3	90,2	91,6	89,0
2000	90,2	95,8	95,4	84,5	67,8	116,1
2001	93,3	96,5	107,1	86,2	67,6	122,6
2002	89,9	89,5	82,2	94,6	87,0	97,8
2003	97,7	96,8	95,1	98,1	100,8	100,6
2004	112,4	113,7	122,6	107,4	112,2	101,7
2005	117,3	120,1	135,4	103,4	103,6	140,3
2006	126,5	118,5	128,0	121,5	112,0	209,6
2007	158,6	125,1	212,4	166,8	169,1	143,0
2008	199,6	153,2	219,6	237,9	225,4	181,6
2009	156,8	132,9	141,6	173,7	150,0	257,3
2010	185,1	152,0	200,4	182,6	193,0	302,0
2011	232,4	167,4	228,5	251,8	272,3	403,6

Pour ce qui a trait en particulier aux céréales, l'indice spécifique FaO – qui comprend les prix des principales cultures de base comme le blé, le riz et le maïs – a atteint, en février dernier, le niveau le plus haut depuis juillet 2008 malgré l'évolution modérée du marché du riz qui, selon certains observateurs, a contribué à éviter une crise alimentaire qui aurait pu être plus grave que celle de 2007.

Graphique 2 : Indice FaO des prix denrées alimentaires (2010-2011)



La croissance des prix enregistrés entre août et février 2010 indique certainement quelques analogies avec la précédente crise de 2007/2008, surtout si elle est analysée par rapport à l'évolution des cotations des produits énergétiques qui avaient été indiqués, même à ce moment-là, comme une des causes principales de l'augmentation des prix des produits alimentaires.

Au cours de 2009, les deux secteurs ont semblé réacquérir leur indépendance, avec une évolution des marchés profondément différente.

Au cours de l'année 2010, au contraire, nous avons pu constater un retour à une situation comparable à celle de 2007 avec une évolution essentiellement semblable à celle des taux de croissance des céréales et des produits énergétiques.

L'évolution des éléments de base du secteur de la production, tout au moins dans le secteur du blé, marque toutefois quelques différences essentielles par rapport à ce qui s'est produit en 2008.

Les conditions climatiques défavorables et le mauvais temps qui s'est vérifié dans certains pays producteurs et exportateurs ont déterminé en 2010 une contraction des récoltes mondiales qui se sont ainsi situées sur des niveaux inférieurs par rapport à la demande globale *food, feed* et industrielle.

Au cours de la campagne actuelle, l'offre globale de blé - constituée par les volumes de production enregistrés en 2010 et par les réserves de fin de campagne 2009/2010 - s'est toutefois située sur des niveaux suffisamment significatifs et en tout cas capables de faire face à une demande record, suite en particulier du déséquilibre inquiétant qui a été enregistré sur le marché du maïs.

Tableau 2 : Evolution productions/échanges/consommations stocks de blé (en Mt)

	<u>07/08</u>	<u>08/09</u>	<u>09/10</u>	<u>10/11</u>
Production	609	686	679	650
Echanges	110	137	128	122
Consommations	613	639	648	662
Stocks	122	168	199	186

La situation constatée au cours de la campagne actuelle dans le secteur du blé doit certainement être examinée dans un contexte de déséquilibre international croissant entre demande et offre de céréales qui a été en général exaspéré:

- par la décision, adoptée par certains Pays exportateurs de blé au cours de la campagne actuelle, d'introduire des mesures restrictives pour faire face aux besoins internes et aux prix élevés. Ces initiatives unilatérales et non concertées peuvent rapidement accroître l'ampleur et les effets de la crise, sans pour cela agir sur ses déterminants;

- par des phénomènes exogènes – tels les mouvements financiers spéculatifs sur les marchés des commodities – qui, en général, si elles ne peuvent pas être considérées comme la seule source de turbulence des prix, peuvent amplifier la volatilité à court terme compte tenu d'un décollement progressif entre mécanisme de formation de prix et système de production.

Dans le secteur du blé dur en particulier, la mineure disponibilité de matière première – estimée par l'IGC à 45 Mt par rapport aux 49 Mt de la campagne précédente 2009/2010 – a engendré une augmentation des cotations. Celle-ci, par ailleurs également largement conditionnée par la situation générale du marché des autres céréales, s'est vérifiée de manière non homogène dans les différents Pays producteurs communautaires et, comme dans d'autres circonstances, elle n'a pu, sinon partiellement, être transférée sur le prix du produit travaillé.

D'un point de vue général, permettez-moi dans ce domaine de souligner, sans fausse pudeur, que dès 2006, dans un contexte général imprégné d'indifférence et scepticisme, notre Union avait correctement interprété les indicateurs et les signes d'un déséquilibre croissant entre l'offre et la demande internationale des céréales et tenté de sensibiliser ses interlocuteurs communautaires sur le besoin de définir de nouvelles politiques capables d'assurer, aussi bien à court, qu'à moyen et à long terme, un meilleur équilibre et une plus grande fluidité des marchés (en particulier du marché du blé destiné à l'alimentation de l'homme). Permettez-moi aussi de souligner le retard coupable avec lequel les interlocuteurs ont accepté, même si partiellement, de partager notre analyse, en évitant de reconduire les motifs de la crise uniquement à des facteurs de nature conjoncturelle.

La situation décrite mérite toutefois, à mon avis, d'être analysée en prenant dûment en considération de nouveaux éléments, comme la durabilité des productions, capables d'agir ultérieurement sur les nouveaux déséquilibres et sur l'offre globale de matières premières destinées à l'industrie alimentaire.

La situation semble par conséquent particulièrement complexe et oblige nos Entreprises à étendre, par rapport au passé, les critères d'évaluation pris en considération dans leurs politiques et stratégies commerciales en général et



51^{ème} Assemblée Générale Annuelle

d'approvisionnement en particulier. Pour survivre dans un futur qui apparaît assez proche, les Entreprises seront toujours plus appelées à avoir une vision de grande envergure et à long terme qui constitue une révolution par rapport aux stratégies qui étaient parcourues par nous tous jusqu'à il y a peu de temps.

Cette révolution qui apparaît aussi et surtout de nature culturelle, mérite, à mon avis, d'être objet d'une réflexion et d'une confrontation.

Nous avons pour cela considéré opportun de sensibiliser les délégués semouliers – de même que les délégués Unafpa et Ipo qui, comme les années passées, sont chaleureusement invités à participer à notre Conférence de l'après-midi – sur une matière d'importance croissante. Les analyses de M. August Raimy Sjauw-Koen-Fa de la Rabobank, contenues dans un récent rapport sur le problème de la "Sustainability and security of the global food supply chain", pourront nous permettre - ce que je souhaite - d'acquérir des éléments de réflexion et de développer des approches différentes par rapport à celles qui ont été jusqu'à présent suivies.

Le rapport du représentant de la Rabobank sera complété, comme au cours des Conférences des années précédentes, par les prévisions sur les productions céréalières internationales et communautaires, et du blé dur en particulier, illustrées par Chris Gillen du CWB et par Bruno Buffaria, chef de l'Unité des cultures arables de la DG Agri de la Commission UE qui probablement nous illustrera aussi la situation des travaux concernant la prochaine Réforme de la PAC, qui aura un rôle, sinon déterminant, en tout cas significatif sur la définition du cadre de l'offre céréalière communautaire et des blés durs en particulier.

La Réforme de la Politique Agricole Commune

Depuis sa création, la PAC a subi différentes Réformes servant à lui permettre de répondre de manière adéquate aux nouveaux défis et aux nouveaux besoins qui se présentaient sur le marché communautaire et International, et à la nécessité d'orienter de manière toujours plus claire l'agriculture vers les règles du marché.

À travers diverses réformes particulièrement significatives, telles qu'Agenda 2000, la Réforme de Moyen Terme et la Health Check, la PAC s'est orientée vers des hypothèses dictées par des besoins de nature essentiellement financière, dans un contexte caractérisé par un excès de l'offre par rapport à la demande.



51^{ème} Assemblée Générale Annuelle

La stratégie Europe 2020 ouvre une nouvelle perspective. Le changement des conditions internationales a imposé le démarrage d'une nouvelle stratégie qui, dans le respect de la philosophie libériste qui anime l'exécutif communautaire, devra être capable d'offrir des réponses aux nouveaux défis – en matière économique, sociale, environnementale, climatique ou de recherche – qui se sont présentées sur les marchés internationaux.

L'Union des Semouliers a participé dès le début, de manière active, à la lente réflexion - encore en cours - sur la définition des nouvelles priorités de la PAC.

Elle a en particulier contribué tant au débat public initié en avril 2010 sur le futur de la Politique Agricole Commune et structuré autour de 4 demandes essentielles, qu'à la consultation sur l'analyse d'impact de la communication de la Commission, après la publication - en novembre 2010 - de la communication sur la PAC vers 2020.

Principales activités spécifiques Semouliers sur la Réforme PAC

Groupe de Travail AGPO CIAA	:	Bruxelles	4 mai	2010
Consultation on line Commission Ce	:		10 juin	2010
Groupe de Travail PAC Semouliers	:	Paris	5 janvier	2010
Conférence sur la PAC Commission UE	:	Bruxelles	19/20 juillet	2010
Comité Consultatif PAC Commission UE	:	Bruxelles	12 janvier	2011
Groupe de Travail PAC Semouliers	:	Rome	17 janvier	2011
Consultation on line Commission Ce	:		24 janvier	2011
Réunion Copa	:	Bruxelles	25 mars	2011

Il est en plus opportun de souligner que, dans le cadre des procédures de consultation des stakeholders et des Associations sur la Réforme de la PAC, la Commission a organisé à Bruxelles, au cours des mois de juillet 2010 et janvier 2011, deux Conférences auxquelles l'Union a été invitée à participer. Cette invitation témoigne de la représentativité de l'Union, de sa crédibilité et des excellents rapports qui ont été instaurés avec les Bureaux compétents de l'Exécutif communautaire et du Parlement européen. Ce privilège n'a, par ailleurs, été accordé qu'à un nombre restreint d'Associations sectorielles considérées particulièrement représentatives.

L'activité de lobbying de l'Union a été complétée par une activité d'information destinées aux Associations adhérentes en particulier à travers des circulaires récapitulatives, même de nature propédeutique, sur l'état d'avancement des réflexions sur la Réforme.



51^{ème} Assemblée Générale Annuelle

La publication par la Commission, dans les prochains mois, des propositions législatives sur la Réforme, entamera une phase qui représentera un moment stratégique de la définition de la PAC post 2013.

Il s'agit d'une phase au cours de laquelle devront être définis, outre les principes appelés à constituer le cadre général de la Réforme, certains instruments législatifs qui pourraient consentir la tutelle de certains secteurs spécifiques de production, comme celui du blé dur, qui ne semblent pas pouvoir être sauvegardés dans le domaine d'une politique de découplage total des aides de la production.

Dans ce domaine, l'activité de l'Union ne pourra qu'être fondamentale. Elle devra cependant être développée – c'est mon souhait – non pas de manière autonome, mais à travers une position commune et concertée de la filière européenne du blé dur, et ce dans le but de garantir la possibilité d'une prise en considération correcte des besoins de la filière et de chacun des acteurs qui la composent.

La réunion qui s'est déroulée à Bruxelles, le 25 mars dernier entre une délégation Semouliers et une délégation du Copa – Confédération des producteurs agricoles de l'Union européenne, avec comme seuls points à l'ordre du jour, d'une part, l'échange d'information sur les positions adoptées sur la matière par les représentations agricoles nationales et par l'Industrie européenne de la première transformation, et, d'autre part, la vérification de la possibilité de réaliser une position de la filière européenne du blé dur – avec la participation bien entendu de nos amis producteurs de pâtes qui seront opportunément impliqués sur la matière – est un événement dont l'ampleur mérite dès à présent d'être soulignée.

Les priorités des divers acteurs de la filière pourraient bien entendu ne pas être univoques. Je considère toutefois que la possibilité concrète d'arriver à un document conjoint – ayant comme objectifs principaux l'augmentation des niveaux quanti-qualitatifs de la production communautaire de blé dur dans l'Union européenne et la fluidité constante du marché des matières premières – peut-être interprété comme une prise de conscience de la nécessité de dépasser et résoudre les oppositions qui se sont vérifiées dans le passé entre producteurs et transformateurs. Celles-ci semblent désormais archaïques par rapport à la récente évolution du contexte international et communautaire des marchés agricoles et céréaliers.

En cas de succès, une position commune de l'ensemble de la filière blé dur constituerait un exemple sans doute unique dans le panorama agro-alimentaire européen. Elle constituerait en outre une contribution au souhait de la Commission relatif au développement des rapports de filière, rapports qui, à



51^{ème} Assemblée Générale Annuelle

mon avis, doivent se référer à des aspects qui ne peuvent pas être circonscrits aux seuls problèmes de nature commerciale.

Elle constituerait enfin un point de démarrage solide pour le développement futur de l'activité du Comité opérationnel blé dur qui, au cours de ses trois premières réunions de 2009 à 2010, n'a malheureusement pas répondu aux attentes initiales de l'Union de focaliser l'attention des travaux:

- d'une part sur l'analyse des points de force et de faiblesse de la filière européenne blé dur dans le contexte du marché mondial et,
- d'autre part, sur l'identification des axes prioritaires capables d'assurer un équilibre économique de la filière dans le domaine d'une économie de marché,

en négligeant, par contre, des revendications syndicales relatives en particulier aux cotations de la matière première et des produits transformés qui ne sont pas du ressort et ne peuvent être un des objectifs du futur Comité.

Les Contaminants

Compte tenu de son importance dans les stratégies d'approvisionnement de l'Industrie, la matière des contaminants a été objet, au cours de l'année 2010, de la nécessaire attention de la part de notre Union.

Le Groupe de travail contaminants – qui s'est réuni en janvier 2010 à Paris et en septembre 2011 à Berlin – sera inévitablement appelé à acquérir, au sein de notre Union, une importance croissante dans le but d'accroître l'efficacité des propositions qu'il pourra formuler sur les arguments d'intérêt pour notre catégorie.

Sans développer les différents thèmes affrontés au sein du Groupe cité, permettez-moi de souligner son activisme sur le dossier "cadmium", en particulier à travers l'acquisition de résultats analytiques sur la présence de cadmium tant dans la matière première blé dur, que dans les produits de première transformation semoule. Comme nous avons pu le constater, une modification de la réglementation, avec l'application de limites plus restrictives, pourrait avoir de graves conséquences sur la disponibilité en matières premières et se traduirait par l'obligation, pour de nombreuses entreprises du secteur, d'une révision radicale de leurs stratégies d'approvisionnement



51^{ème} Assemblée Générale Annuelle

Une attention particulière a été également réservée au dossier "Fusarium toxines T2 e Ht2", avec, la présentation d'un rapport illustré par M. Marco Barilla au cours du 7^e Forum mycotoxines organisé en février 2010 par la Direction Générale Sanco de la Commission CE.

J'estime que cette étude, avec les mises à jour correspondantes, pourra à nouveau être illustrée au cours du Forum mycotoxines qui se déroulera au mois de septembre et sera à nouveau dédié à ces toxines, suite à l'avis de l'Efsa dont la publication est prévue au cours du mois de juillet prochain,.

Permettez moi enfin de souligner que l'activité de ce Groupe devra être renforcée en particulier à travers une meilleure définition de son programme de travail.

Je pense en particulier que l'Union doit, à travers les contributions qui pourront et devront être fournies par les Associations membres, se doter de banques de données homogènes et à jour sur la présence, dans les matières premières, des différents contaminants qui peuvent présenter un intérêt, ou mieux encore une menace, pour l'Industrie de la semoulerie et sur les pourcentages de réduction des contaminations au cours des processus de transformation. En ce qui concerne ce dernier point, j'estime que l'Union devrait confier, au besoin, à des Instituts de recherche de compétence reconnue, la réalisation d'études appropriées sur la matière.

L'activité institutionnelle et d'information de l'Union en 2010

Au cours de l'année 2010 et du premier quadrimestre 2011, l'activité institutionnelle et d'information de l'Union a été particulièrement riche et s'est concrétisée, en particulier :

a) En ce qui concerne l'activité institutionnelle:

- Avec la participation de 5 Comités consultatifs céréales;
- Avec l'organisation et la participation active à 2 réunions de niveau communautaire et international, et en particulier au World Pasta Day au cours duquel notre Union a présenté, comme au cours des années précédentes, un exposé sur l'Industrie européenne de la semoulerie ;
- Avec l'organisation et la participation de 2 réunions avec le Copa/Cogeca dans le cadre de la constitution du Comité opérationnel blé dur;
- Avec l'organisation de 3 Bureaux et de 2 Groupes de travail « contaminants » Semouliers;

b) Pour ce qui a trait à l'information:



51^{ème} Assemblée Générale Annuelle

- Avec la publication régulière de la "note de marché" sur l'évolution des marchés nationaux, communautaires et internationaux du blé dur;
- Avec la publication trimestrielle du Bilan besoins/disponibilités blé dur, éventuellement complété par une "note de conjoncture blé dur", qui a été transmis lors des réunions du Comité consultatif céréales.

* * * * *

Chers Amis,

En conclusion de la présentation de mon rapport sur l'activité de l'Union, je désire vivement remercier:

- les vice-présidents actuels Jean-François Mas et Jaume Mas, les Membres du Bureau pour leur précieuse collaboration ;
- le Secrétariat de l'Union pour avoir assuré une importante activité de coordination et d'informations aux Associations Membres.

Umberto Sacco

ACTIVITE SEMOULIERS JANVIER 2010/AVRIL 2011

Groupe de Travail Contaminants	:	Paris	18 janvier	2010
Forum Mycotoxines	:	Bruxelles	1 février	2010
Comité Consultatif Céréales	:	Bruxelles	26 mars	2010
Rencontre Copa	:	Bruxelles	26 mars	2010
Bureau de l'Union	:	Rome	9 avril	2010
Groupe de Travail AGPO Cjaa	:	Bruxelles	4 mai	2010
Assemblée Générale	:	Polignano	21 mai	2010
Comité Consultatif Céréales	:	Bruxelles	18 juin	2010
Groupe de Travail Pac	:	Paris	5 juillet	2010
Conférence sur la PAC	:	Bruxelles	19/20 juillet	2010
Groupe de Travail contaminants	:	Berlin	17 septembre	2010
Bureau de l'Union	:	Rome	19 octobre	2010
World Pasta Day	:	Rio janeiro	26 octobre	2010
Comité Consultatif Céréales	:	Bruxelles	10 décembre	2010
Comité Consultatif Pac	:	Bruxelles	11 janvier	2011
Groupe de Travail PAC	:	Rome	17 janvier	2011
Comité Consultatif Céréales	:	Bruxelles	25 mars	2011
Rencontre Copa	:	Bruxelles	25 mars	2011
Bureau de l'Union	:	Bologne	5 avril	2011



51^{ème} Assemblée Générale Annuelle
